



COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

Conseil Communal

Rapport de la Commission ad hoc relatif au préavis municipal No. 08 /2021 :

" Demande de crédit de CHF 12'000.- TTC pour le remplacement du four de l'auberge communale d'Arzier "

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Notre Commission s'est réunie en date du 17.05.2021 pour étudier le préavis susmentionné. Monsieur le Municipal Christian Dugon a répondu à nos questions et nous l'en remercions.

Commentaires généraux

Après étude du préavis, nous proposons d'accepter ce dernier tel que présenté, sachant que trois offres ont été demandées. Celle retenue est la plus avantageuse car le nouveau four sera compatible avec les installations existantes.

Propositions d'amendements

Aucun.

Conclusion

Après avoir pris connaissance du préavis municipal n° 08/2021 et en avoir débattu, la Commission a conclu à son acceptation tel que proposé.

Ainsi fait à Arzier-Le Muids, le 17.05.2021.

Mme Françoise ESSEIVA

M. Stéphane TISSOT

Mme Anne-Laure FOREL

excusée

M. Patrick WEBER

excusé

M. Charles-Emile RAMEL

excusé

M. Philippe ESSEIVA